



Visite de fin d'exposition

**Présentation d'un outil Excel pour faciliter
la proposition de suivi post professionnel
en consultation**

Dr Eric PASCAL, médecin du travail



Evolution juridique



Quoi de neuf depuis 2022 ?



Introduction de la notion d'un *état des lieux des expositions* du salarié pendant sa carrière.



Et selon les expositions: mise en place d'*une surveillance post-exposition ou post-professionnelle*.

Recommandations à transmettre au médecin traitant

~~DOCUMENT OFFICIEL~~

~~DOCUMENT OFFICIEL~~

NOM :
Prénom :
N° SS :

PROPOSITION DE SUIVI MEDICAL POST-PROFESSIONNEL

Etabli le : 25/07/2022



entreprendre pour la santé au travail

12/2021 V01 MED/ENR/03

Ce document est remis par le salarié à son médecin traitant.

En accord avec la caisse de Sécurité Sociale, le suivi médical post-professionnel est confié au médecin traitant.

Exposition professionnelle	Risque de pathologie connue ou suspectée	Suivi médical préconisé*	Dernier examen médical		
			Nature	Date	Résultats
Amiante(T30 et T30 bis)	Asbestose Lésion pleurale bénigne Cancer bronchopulmonaire Mésothéliome plèvre/pericarde/peritoine	Si l'examen TDM thoracique initial est normal, la réalisation des examens TDM thoraciques recommandé tous les 5 ans pour les expositions fortes à l'amiante et 10 ans pour les expositions intermédiaires.	Dernier examen TDM réalisé le 20/04/2021 sans particularité.		
Benzène (T4)	Syndromes myélodysplasiques Syndromes myéloprolifératifs Leucémies aiguës myéloblastique et lymphoblastique à l'exclusion des leucémies aiguës avec des antécédents d'hémopathies hypoplasie et aplasie médullaire	Surveillance médicale : examen clinique médical tous les deux ans. Examens complémentaires : numération formule sanguine, numération des plaquettes tous les deux ans.	Dernier examen clinique et biologique réalisés le 15/06/2022. Examen biologique sans particularité.		
Plomb et composés (T1)	Néphropathie tubulaire Néphropathie glomérulaire et tubulo-interstitielle Encéphalopathie chronique Neuropathie périphérique	Pas d'obligation réglementaire à l'heure actuelle.	Dernière plombémie réalisée le 15/06/2022: résultat 312µg/L		

* selon les dernières recommandations de la Haute Autorité de Santé ou par défaut des dernières réglementations en vigueur.

Pour tout complément d'information, le médecin du travail se tient à votre disposition.

Cachet et signature du médecin

Signature du salarié

SVP: cocher la case:

- Un exemplaire remis au salarié
- Un exemplaire conservé dans le dossier médical du salarié

La forme : conception de la trame du document / début

Identification du salarié

Indications du document + date

1 NOM :				PROPOSITION DE SUIVI MEDICAL POST-PROFESSIONNEL			
2 Prénom :				Etabli le :			
3 N° SS :				De document est remis par le salarié à son médecin traitant.			
4				En accord avec la caisse de Sécurité Sociale, le suivi médical post-professionnel est confié au médecin traitant.			
5 12/2021 V01 MED/ENR/03				amsn entreprendre pour la santé au travail			
6							
7 Exposition professionnelle		Risque de pathologie connue ou suspectée		Suivi médical préconisé*	Dernier examen médical		
8					Nature	Date	Résultats
9							

Expositions professionnelles : liste déroulante

Information du type de pathologie connue ou suspectée rattaché à une exposition : liste déroulante

Proposition de suivi médical correspondant à une exposition : liste déroulante

Derniers examens médicaux réalisés avec le médecin du travail : Informations manuelles

La forme: conception de la trame du document/ fin

14				
15				
16	* selon les dernières recommandations de la Haute Autorité de Santé ou par défaut des dernières réglementations en vigueur.			
17	Pour tout complément d'information, le médecin du travail se tient à votre disposition.			
18	Cachet et signature du médecin			Signature du salarié
19				
20				
21				
22				

SVP: cocher la case:

- Un exemplaire remis au salarié
- Un exemplaire conservé dans le dossier médical du salarié

Signature du document par le médecin et par le salarié.

Ceci implique l'édition en 1 exemplaire du document puis de conserver une copie numérique signée dans le dossier.

Le fond: architecture informatique du document

7	Exposition professionnelle	F
8		
9		
	Aérosols contaminés(T66 bis)	
	Aldéhyde formique(43bis)	
	Amiante(T30 et T30 bis)	
	Amines aromatiques(T15ter)	
	Antimoine et dérivés(T73)	
	Arsenic (T20, 20bis)	
	arseno-pyrite aurifère (20ter)	
	Benzène (T4)	

Risque de pathologie connue ou suspectée	Suivi médical préconisé*
Fibrose pulmonaire secondaire à une pneumopathie d'hypersensibilité.	Aucune obligation réglementaire à l'heure actuelle

=SERRERUR(RECHERCHEV(\$A9;recommandations;2);"")

Fonction
recherche

À partir
d'une case
sélectionnée

D'une information en lien
avec le risque contenu dans
une **base de donnée.**

Et inséré sans la
colonne
correspondante

Le fond : architecture informatique du document



La base de donnée : Tableur Excel annexe, reprenant les 3 colonnes principales (exposition professionnelle/risque de pathologie/suivi médical)



Création d'une liste d'exposition professionnelle et des pathologies connues ou suspectées qui y sont associées à partir des tableaux de maladies professionnelles (liste non exhaustive)

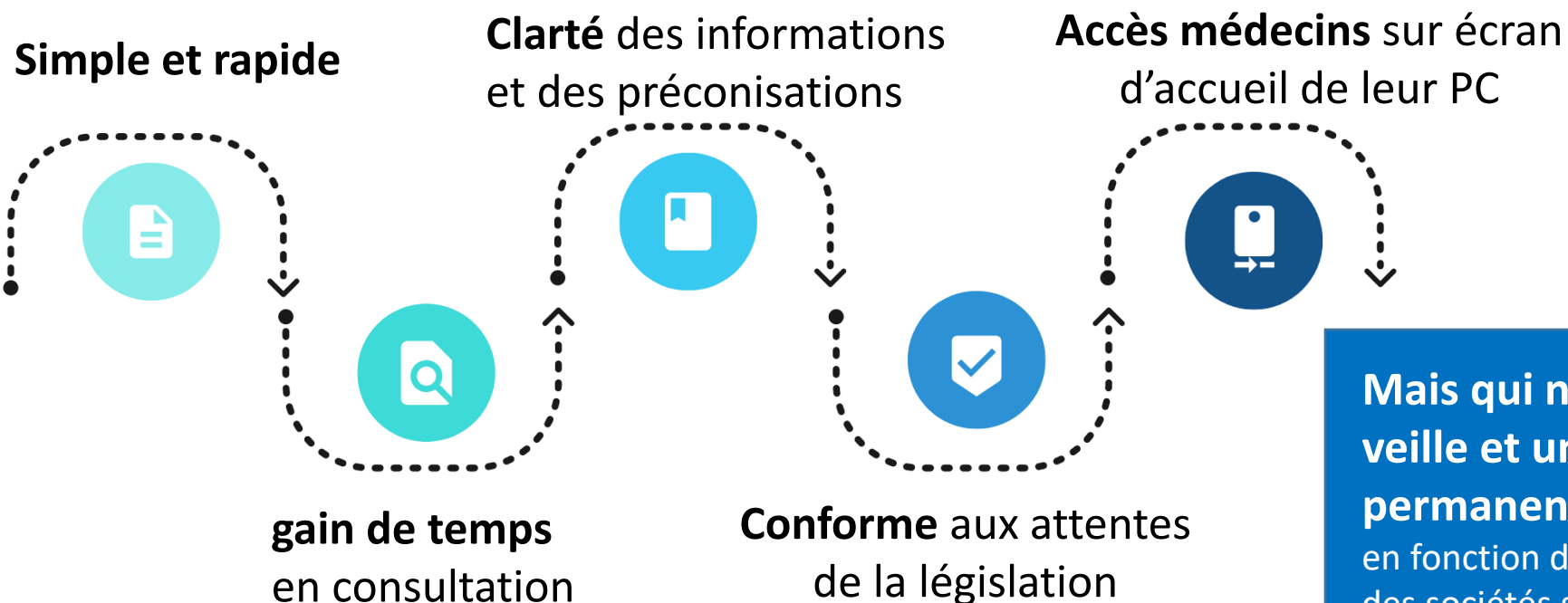


Le suivi médical préconisé a été établi à partir des recommandations de la HAS et des sociétés scientifiques et législatives



Bonus : Paramétrage du document pour une impression en une page A4 !

En conclusion



Mais qui nécessite une veille et une mise à jour permanente

en fonction des recommandations des sociétés savantes en vue de garantir l'exactitude des préconisations formulées

Ceci implique :

- > La notion de **réfèrent médecin** de la base de données dans chaque service de santé souhaitant utiliser cet outil
- > Et d'un **collectif de travail** en vue d'enrichir le document

Merci pour votre attention



www.amsn.fr